

Le travail social toujours porté par les femmes

Le média social – 12 janvier 2023

"Inventé" par les femmes, le travail social est toujours extrêmement peu investi par les hommes. Une non mixité regrettable, reflet de la toujours faible valorisation sociétale des métiers du "care". - © Getty images

Longs Formats Audrey GUILLER 12 janvier 2023

Le récent avis du Cese sur les métiers de la cohésion sociale consacre dix pages aux enjeux de genre et d'égalité entre femmes et hommes dans le travail social. Le fait que le secteur soit extrêmement féminisé commencerait-il enfin à être pensé ? Cette non-mixité a en tout cas des conséquences.

Neuf travailleuses sociales sur dix sont des femmes (*). Pour expliquer cette extrême féminisation du secteur social, on pourrait s'en tenir à l'Histoire. Au XXe siècle, ce sont des femmes - de milieu social aisé - qui inventèrent le travail social. Les deux guerres mondiales les ont installées dans ce rôle.

« En 1945, les pouvoirs publics ont voulu freiner la fuite des campagnes en créant des emplois pour les femmes, différents de ceux exercés par les hommes, retrace Laurence Jacquon, directrice adjointe de l'Union nationale ADMR (aide à domicile). L'aide à domicile était vue comme un prolongement de leur travail traditionnel dans les familles. Aujourd'hui, ces métiers sont encore étiquetés féminins. Les mentalités évoluent lentement. »

Le leurre de la « nature » féminine

C'est précisément ce constat qui est troublant. En un siècle, le secteur aurait eu le temps de devenir plus mixte. Mais « la féminisation des métiers sociaux continue de s'accroître », observe Véronique Bayer, directrice générale de l'Institut de recherche et de formation à l'action sociale de l'Essonne (Irfase) et docteure en sociologie (1).

Pourquoi ? « Les activités des métiers du travail social sont associées au travail domestique, poursuit-elle. Ces compétences professionnelles et savoir-faire discrets, ni mesurables, ni évaluables, continuent à être perçus comme des aptitudes naturelles des femmes. Pour résumer, le travail social n'est toujours pas considéré comme un travail. »

Des stéréotypes sociétaux

Céline Lember, membre du conseil d'administration (CA) de l'Association nationale des assistants de service social (Anas), constate elle aussi cette image biaisée : « Quand on présente notre métier, on parle de ce que l'on fait, de sa technicité. Car beaucoup croient encore à tort : c'est un métier de bienveillance et d'écoute, un métier de femme quoi ! »

Emmanuelle Mikanga est psychologue, formatrice en travail social et autrice d'une thèse (2) sur les enjeux de genre chez les aides médico-psychologiques (AMP) : « Les stéréotypes de

genre sont sociétaux et continuent à influencer inconsciemment les orientations scolaires et les choix de métiers. Les usagers sont eux-mêmes porteurs de stéréotypes qui amènent les professionnels à y répondre. »

Une non-mixité regrettable

Pour les actrices du terrain, cette absence de mixité n'est pas satisfaisante. Julie Marty Pichon, présidente de la Fédération nationale des éducateurs de jeunes enfants (Fneje), reste perplexe devant les promotions d'EJE qui ne comptent qu'un ou deux hommes.

« On baigne encore dans une vision très patriarcale de la société où l'éducation des enfants serait le rôle des femmes. Pourtant, les enfants qu'on accueille ont bien des pères, des oncles. »

Enrichir les échanges

Pour Violaine Trabarel, membre du CA de l'Anas, une plus grande mixité rendrait mieux compte de la structure de la population et enrichirait les échanges : *« Un homme n'a pas le même vécu, donc pas la même vision de la famille. »*

Sa collègue Céline Lember abonde : *« Notre profession est marquée par la réflexion et l'échange. Or nos profils sont très homogènes. On gagnerait beaucoup à plus de mixité de genre, d'origines, de classes sociales. Parcoursup pourrait y aider. »*

Rites de passage

Emmanuelle Mikanga a remarqué dans ses recherches qu'un certain nombre d'hommes étaient arrivés dans la filière AMP (devenu AES, accompagnant éducatif et social) avec l'envie de déconstruire cette histoire d'aptitudes naturelles : *« Ce n'est pas toujours simple pour eux non plus. Certains ont dû lutter contre les préjugés de leur entourage pour faire accepter leur métier. D'autres sont soumis à des rites de passage dans les équipes, avant d'être acceptés. »*

Des quotas d'hommes ?

Pour autant, Julie Marty Pichon n'imagine pas militer pour l'instauration de quotas d'hommes dans les promotions de travail social : *« Il y a tellement d'endroits où les hommes ont la plus grande place. Ça ne serait pas de la bonne discrimination positive. »*

Même si ce n'est pas sa *« préoccupation principale »*, l'ADMR a réfléchi des campagnes de communication incluant les hommes. Les interventions de présentation du métier dans les écoles sont faites par des binômes mixtes.

Des initiatives locales sont portées par des salarié.e.s, comme la création d'[Amepe](#), premier réseau pour promouvoir l'égalité et encourager les hommes dans l'éducation de la petite enfance.

Le cercle vicieux des bas salaires

Pour toutes les interviewées, les initiatives pour plus de mixité auront beau se multiplier, le secteur n'attirera pas d'avantage d'hommes tant que les salaires n'y seront pas revalorisés. Parce qu'ils sont considérés comme féminins, parce que leur professionnalisme est sous-estimé (lire notre entretien), les métiers du travail social sont dévalorisés et très mal rémunérés.

Ils accusent un écart de rémunération qui s'accroît depuis vingt ans, pour atteindre un différentiel de 30 % par rapport au secteur privé et de 40 % par rapport métiers de la santé (*). Alors, les hommes refusent de s'engager dans un secteur si peu rémunérateur. C'est un cercle vicieux.

Un modèle de pensée patriarcal

« *Les métiers occupés par des femmes sont encore considérés comme des salaires d'appoint, souligne Véronique Bayer. Cela va plus loin : la société considère que s'occuper des personnes vulnérables représente juste un coût social. C'est un modèle de pensée très patriarcal. Les hommes puissants oublient que ce sont en général des femmes qui s'occupent de leur début et leur fin de vie.* »

« Éduquées à plaire »

Laurence Jacqon a entendu un syndicaliste affirmer que si les métiers du social étaient plus masculinisés, ils seraient mieux rémunérés. « *Les travailleuses sociales sont peu syndiquées. Elles revendiquent moins parce qu'elles ont moins appris à parler en public, reconnaît Julie Marty Pichon. J'ai été coordonnatrice de dix structures. J'ai constaté que, dans le monde du travail, les hommes ont été éduqués à dire les choses plus franchement, parfois brutalement. C'est plus difficile pour les femmes, davantage éduquées à plaire.* »

Elle note aussi que beaucoup de structures de petite enfance, par exemple, dépendent d'une élue femme, qui a elle-même du mal à se faire entendre au sein de son instance politique.

Des obligations de parité bloquantes

Véronique Bayer refuse de penser que les femmes porteraient moins la voix de la justice sociale que les hommes. « *Mais sur le terrain, c'est objectivement moins facile pour des femmes, qui assument les responsabilités familiales, de consacrer du temps à une lutte* », modère Céline Lembrete.

Elle remarque par ailleurs que le secteur est parfois coincé par les obligations de parité dans certaines instances de dialogue social. Alors que plus de 90 % des salarié.e.s sont des femmes, les élus doivent être à 50 % des hommes : « *J'ai vu des structures ne pas être représentées parce qu'elles n'avaient pas réussi à trouver un candidat homme.* »

En chiffres

- Les femmes représentent 70 % des professionnel.les de l'animation, 78 % des professionnel.les de l'insertion, **91 % des ASS, 95 % des EJE, 97 % des aides à domicile et 100 % des techniciennes de l'intervention sociale et familiale.**

- La présence des hommes inscrits en formation travail social **n'a augmenté que de 3 % entre 2007 et 2015.**
(source avis du Cese, 2022)

La division du travail reste sexuée

Dans un secteur plus mixte, les salarié.e.s seraient peut-être plus visibles et force de revendication. Mais la mixité est-elle vraiment la panacée ? Parmi les professionnels de l'aide à domicile par exemple, les hommes sont 2 % à intervenir auprès des jeunes enfants, 30 % dans les livraisons de repas et 100 % dans les missions de jardinage et bricolage.

« Il ne faut pas cacher la différence entre hommes et femmes, estime Laurence Jacquon. Quand une intervention nécessite plus de force, un homme, grâce à sa capacité physique, est plus indiqué. » Pour Véronique Bayer, la mixité ne garantit pas du tout l'égalité entre les sexes : *« Elle n'empêche pas les professionnels de s'enfermer dans des stéréotypes : pour les femmes le soin, l'aide et la sollicitude. Et pour les hommes la force, l'autorité et la rigueur. »*

Une hiérarchie tacite

Dans ses recherches sur les AMP, Emmanuelle Mikanga a elle aussi remarqué que la mixité enclenche une division des tâches entre sexes. Les femmes sont cantonnées à des activités proches des tâches domestiques, occupent les postes les plus en contact avec les publics et les moins qualifiés.

« Il y a une délégation assez rapide, parfois non conscientisée, du travail de terrain aux femmes. Par exemple, des AMP hommes vont dire qu'ils sont gênés de faire des toilettes de bénéficiaires femmes et la direction va demander à des femmes de le faire à leur place. Mais quand les femmes rencontrent les mêmes difficultés avec des usagers hommes, les hommes ne prennent pas le relais », note-t-elle.

Il ne s'agit pas seulement d'un partage des tâches : une hiérarchie s'instaure entre hommes - pourtant minoritaires - et femmes. *« Dans la petite enfance, les hommes font rapidement l'objet d'admiration dans les équipes, remarque Julie Marty Pichon. Dès qu'on cherche une personne responsable, on choisit un homme (lire notre encadré) ».*

Sortir des discours normatifs

Il n'est pas simple pour les professionnelles de comprendre les mécanismes et stéréotypes de genre à l'œuvre dans leur environnement. *« Il faut avoir suffisamment de recul pour pouvoir déconstruire »,* constate Julie Marty Pichon. Elle a vu combien les formations de ses équipes à un programme de crèches égalitaires (3) avaient suscité des réflexions sur l'égalité femmes/hommes au-delà de leurs pratiques vis-à-vis des enfants.

Depuis 2018, le genre fait partie des référentiels de formation. *« Mais le thème est encore trop peu abordé dans les cursus »,* regrette Véronique Bayer. Heureusement, souligne Emmanuelle Mikanga, les jeunes stagiaires mettent ces questionnements sur la table et obligent les formateurs à sortir de discours normatifs.

Susciter l'intérêt pour ces métiers

Imaginons un secteur devenu mixte. Cela témoignerait d'un bouleversement sociétal profond, pense Véronique Bayer : « *Cela voudrait dire qu'on aurait réussi à dégager un vaste intérêt sur les métiers du soin et de l'accompagnement. Et que ceux-ci seraient valorisés symboliquement et matériellement.* »

Céline Lemberth approuve : « *Historiquement, les hommes vont plus facilement vers des métiers qui produisent de la richesse (4). À nous de montrer qu'accompagner l'humain produit la plus grande richesse.* »

Inventrices du travail social

On pourrait s'en tenir au triste constat que le travail des professionnelles du social est dévalorisé sous prétexte qu'il ressemble au travail domestique, que ces femmes accomplissent par ailleurs en majorité dans leurs familles. Double affront.

Ou choisir de considérer que les femmes peuvent être fières d'être les inventrices et les actrices du travail social. Et qu'elles sont de ce fait bien placées pour imaginer un modèle féminin du travail.

Sortir de l'inégalité

Certaines se revendiquent par exemple d'un travail social féministe (lire notre reportage). « *Pendant longtemps, le secteur a été effrayé par les travailleuses sociales féministes, qui affirmaient qu'accompagner des femmes victimes de violence dans l'intimité pouvait devenir politique, rappelle Emmanuelle Mikanga. Pourtant, sortir de l'inégalité entre femmes et hommes est un projet humaniste et fédérateur que le travail social serait justement à même de porter.* »

(* Source : « *Les métiers de la cohésion sociale* », [avis](#) du Cese, juillet 2022.

(1) Elle est l'auteurice de « *Cadre dans le social : quel genre de travail ?* », à paraître en 2023, Champ social Éditions.

(2) *Le travail social au prisme du genre, le cas des aides médico-psychologiques*, 2020.

(3) Programme [Egalicrèche](#) d'Artemisia

(4) « *Cachez-moi ce genre que je ne saurais voir* », de Brigitte Bouquet, Empan, 2007.

L'encadrement se féminise, mais...

En 2019, une enquête d'Unifaf avait constaté la féminisation de l'encadrement dans le secteur sanitaire et médico-social, qui s'est confirmée depuis. **Les femmes représentent environ 70 % des cadres (contre 40 % en général) et 50 % (contre 25 % en général) des directeurs généraux et directeurs généraux adjoints.**

Cette représentation des femmes dans les postes à responsabilité est remarquable. **Mais elle doit être nuancée : elle intervient dans un secteur où les hommes occupent moins de 10 % des emplois. Ils sont donc statistiquement favorisés.** « *Les parcours des hommes et*

des femmes sont très inégaux, souligne Véronique Bayer, directrice générale de l'Irfase et docteure en sociologie. ***Les femmes qui accèdent à des fonctions d'encadrement sont plus diplômées que les hommes.*** Ces derniers optent généralement pour le travail social en second choix, après un accident de parcours ou une scolarité chaotique. »

L'experte note que les hommes ont un parcours accéléré, comparé aux femmes.

« Souvent, ils sont rémunérés pendant leur formation. Une fois diplômés, ils accèdent à des postes d'encadrement. »

Emmanuelle Mikanga, qui a étudié les trajectoires des AMP (devenus AES), corrobore : « *Les AMP aspiraient souvent à d'autres métiers, mais sont vite conscients des avantages d'être minoritaires. Les recruteurs, des hommes, les cooptent. Ils leur offrent plus rapidement des CDI, car ils les identifient compétents pour gérer l'autorité et les publics difficiles. Ils accèdent à des formations plus facilement et restent moins longtemps sur le terrain.* »

Violaine Trabarel, ASS et membre du conseil d'administration de l'Anas, confirme : « *Les directions considèrent que pour gérer une équipe de femmes, il faut un homme ! Et de fait, dans les couples, ce sont encore les femmes qui prennent les temps partiels, les congés parentaux et les journées enfants malades. Elles sont donc moins disponibles au travail.* »

« Ce qui use, c'est le mépris du "care" »

La notion de « care » implique, en résumé, de se soucier et de prendre soin des autres. C'est un ingrédient important du travail social. Or, les stéréotypes de genre entretiennent encore la croyance que le care serait une compétence naturellement féminine.

Cela pèse sur les professionnelles du travail social, comme l'explique Marianne Modak, professeure honoraire à la Haute école de travail social et de la santé de Lausanne. Elle est notamment autrice de « Reconnaître le care, un enjeu pour les pratiques professionnelles » (Eesp, 2013).

Les compétences et le travail de « care » des professionnelles du social sont-ils reconnus ?

Marianne Modak Non, la technicité du travail de care n'est pas suffisamment reconnue. Historiquement, les métiers du social sont une externalisation de ce que les femmes sont censées accomplir au sein des familles. Pendant longtemps, la société a donc considéré que la relation d'aide, l'écoute et l'empathie étaient des compétences naturelles des femmes. Encore récemment, on a entendu des politiciens suisses affirmer qu'il était inutile de former des éducatrices de jeunes enfants dans des grandes écoles, vu que « torcher » un enfant ne nécessitait pas de qualifications.

Comment en arrive-t-on là ?

M. M. Contrairement à un ouvrier qui peint un mur ou à un boulanger qui fait du pain, le travail d'une aide à domicile peut sembler d'autant plus facile que le résultat est largement

invisible. Personne ne remarque quand un usager est propre, à l'aise et bien nourri. Les compétences acquises dans la sphère familiale ne sont pas reconnues parce que, précisément, elles sont acquises dans le privé et ne débouchent pas sur une reconnaissance institutionnelle. Heureusement, les cursus d'études et les diplômes consécutifs participent désormais de la reconnaissance de ces professions.

Qu'est-ce qui rend les conditions de travail des professionnelles difficiles ?

M. M. La faible mobilité hiérarchique, ainsi que la non-reconnaissance de la pénibilité du travail qu'elles effectuent. Si, par exemple, les employeurs sont obligés d'installer des dispositifs pour qu'un charpentier ne tombe pas d'un toit ou contre le bruit en atelier, pour les travailleuses sociales, la pénibilité est beaucoup plus insidieuse : les professionnelles qui doivent porter des personnes souffrent de troubles musculosquelettiques ; les EJE ont des carrières courtes à cause du bruit (1). Pourtant, toutes ces professionnelles sont beaucoup moins protégées que d'autres dans leur environnement de travail.

Vous évoquiez aussi la difficulté du temps partiel ?

M. M. Les femmes occupent plus d'emplois à temps partiel que les hommes (N.D.L.R. : 8 emplois sur 10 en France). Et particulièrement dans le secteur social (43 % des salarié·e·s du secteur social travaillent à temps partiel contre 16 % en moyenne) (2). Aux temps partiels s'ajoutent souvent d'autres formes de flexibilité, les horaires coupés, notamment, qui sont usants car ils augmentent le sentiment de fatigue. En plus de la perte de salaire, de la minoration de pension de retraite, le temps partiel empêche aussi les femmes d'accéder à des postes à responsabilité.

D'autant qu'elles poursuivent leur travail de care à la maison ?

M. M. Tout à fait. Comme la plupart des femmes en emploi et mères, les travailleuses sociales font une double journée. Après leur emploi salarié, elles assument la majorité du travail domestique et parental chez elles. Dans le travail social, j'ai remarqué que les professionnelles ont elles aussi fortement intégré l'idée qu'une mère devrait être physiquement présente auprès de son enfant. Elles portent donc la charge mentale domestique et celle d'articuler diverses temporalités.

Et la charge émotionnelle liée au travail de care ?

M. M. Dans les emplois de service ou de care, le travail émotionnel est l'un des outils de l'accompagnement. Il relève d'une haute technicité. Se mettre à la place d'autrui, écouter activement, autocontrôler son empathie et ses émotions, y compris négatives, sont des compétences professionnelles de haut niveau. Les femmes ne sont pas naturellement bonnes à cela. C'est un savoir-faire qui s'acquiert.

Le problème de ce travail émotionnel est qu'il est invisible, ce qui le rend particulièrement usant, et que sa charge n'est pas reconnue. C'est la raison pour laquelle les analyses de pratiques sont si importantes. Pour que les professionnelles puissent débriefer et s'alléger de cette charge.

Le travail de care est usant ?

M. M. Ce qui use, ce n'est pas le care, mais le mépris du care. Le manque de considération sociale dont pâtissent celles qui l'effectuent. Notre société de la mesure et de la performance oublie la plupart du temps qu'elle a besoin du care et que celui-ci prend un temps incompressible. On ne peut pas rationaliser les métiers du social à outrance.

Je vois des travailleuses sociales en protection de la jeunesse choisir de travailler à temps partiel pour pouvoir finir leurs dossiers sur leur temps libre. Nier le temps que prend le travail de care permet à la société de moins payer les professionnelles, en faisant comme si ça ne valait rien. Mais la charge émotionnelle, la pression et la dévalorisation permanente de leur métier sont épuisantes pour elles.

(1) *Diplômées à 27 ans en moyenne, la durée moyenne de carrière d'une EJE est de 8 à 12 ans. Enquête Défi "Durée des carrières des professionnels de l'action sociale", 2021.*

(2) *Drees, 2022.*

Cécile, travailleuse sociale du lieu d'écoute d'accueil et d'orientation (LEAO), en rendez-vous avec une femme victime de violences conjugales. L'association "Du côté des femmes" revendique un travail social « féministe ». Jeanne Frank/Divergence pour Le Media Social

Pratiquer un travail social féministe

Dans le Val-d'Oise, l'association « Du côté des femmes » écoute, accompagne et héberge des femmes victimes de violence. Ses professionnel.le.s pratiquent un travail social féministe. Ils sensibilisent les femmes à la société patriarcale ainsi qu'à leur propre pouvoir d'agir.

« Du côté des femmes » dispose de plusieurs outils pour accompagner les femmes victimes de violence dans le Val-d'Oise : un lieu d'écoute, d'accueil et d'orientation (LEAO), un centre d'accueil et de réinsertion sociale (CHRS) de 140 places en appartements, un chantier d'insertion et une offre de formation aux violences sexistes et à l'égalité entre femmes et hommes.

« On pratique un accompagnement social global pour les femmes hébergées, décrit Alicia Wallet, juriste et coordinatrice au sein de l'association. *Pour les autres : une écoute psychologique, un suivi juridique dans leurs procédures civiles ou pénales et des orientations vers des partenaires.* »

Des valeurs féministes

L'association de 65 salarié.e.s (6 sont des hommes), dont 35 travailleuses sociales (2 sont des hommes) pratique un travail social féministe. « *L'association a été créée en 1983 par des militantes féministes du Planning familial, à une époque où les structures d'hébergement de femmes victimes n'existaient pas* », rappelle Anaïs Juhé, assistante de service social et formatrice à l'association.

Elle se souvient que dès son entretien d'embauche, il y a cinq ans, les valeurs de féminisme et d'émancipation des femmes lui ont été évoquées.

Décrypter la société patriarcale

« Beaucoup de professionnelles arrivent dans l'équipe en disant : je ne suis pas féministe, je ne suis pas militante, poursuit l'ASS. Petit à petit, on se rend compte qu'on a tous quelque chose en commun : on a conscience d'évoluer dans une société où les hommes ont davantage de droits et les femmes davantage de devoirs. »

Alicia Wallet confirme : *« J'ai toujours été féministe même sans le savoir »*. Elle s'est éveillée au sujet en travaillant avec des personnes migrantes et en étant témoin des violences sexuelles multiples qu'elles subissent : *« Une fois qu'on a chaussé les lunettes féministes pour regarder le monde, on ne peut plus les enlever. »*

Domination masculine et inégalités

Pour Anaïs Juhé, le travail social féministe se base sur un accompagnement social classique, à quoi s'ajoute l'inscription des violences subies dans un contexte social : *« On fait prendre conscience aux dames qu'elles évoluent dans une société patriarcale, qui pose problème à beaucoup de femmes. »*

L'association part du postulat que la domination masculine entraîne des inégalités et des violences contre les femmes. Qu'au-delà de la situation individuelle de chaque victime, les violences contre les femmes reposent sur un ensemble de facteurs historiques, culturels, sociaux, politiques et psychologiques.

Pas de devoir de neutralité

Dans cette posture de travail féministe, les travailleuses sociales ne cherchent pas la neutralité entre l'agresseur et la victime. *« On se base sur le discours de la dame, qu'on reconnaît victime »*, explique Alicia Wallet. Cette approche soulage Anaïs Juhé, qui n'abandonne pas pour autant le principe que toute personne, y compris un auteur de violences, a le droit de bénéficier d'un accompagnement social.

Mais en protection de l'enfance où elle travaillait auparavant, ce devoir de neutralité la gênait : *« Tant que l'agresseur n'était pas condamné, on décrétait que la violence n'était pas avérée. C'est assez perfide. Car beaucoup de victimes ne déposent pas plainte ou voient leur plainte classée sans suite. »*

« Je croyais savoir »

Avec le recul, elle se rend compte que ses collègues et elles confondaient conflits de couple et violence conjugale : *« On disait que chacun avait sa part de responsabilité. Or la violence, on peut la définir et la caractériser. »*

C'est la même personne qui est à l'origine des agressions. L'agresseur ne veut pas convaincre mais contrôler l'autre. Il n'explique pas son geste mais le justifie et le banalise. *« Je croyais savoir, mais je m'aperçois maintenant que j'ai laissé passer des situations de violence »*, regrette l'ASS.

Pas de propagande féministe

Au quotidien, est-il possible de parler « féminisme » à des femmes qui se sentent en danger de mort ? *« Il ne s'agit pas de profiter du fait que la dame soit dans notre bureau pour faire de la propagande féministe, recadre Anaïs Juhé. En entretien, en hébergement, les femmes viennent pour une raison, avec des besoins et un objectif. C'est ça notre priorité. »*

La posture féministe est distillée dans l'accompagnement. *« En déconstruisant les mécanismes dans lesquels elles sont prises, on sème des graines de compréhension. Si ça ne rencontre pas d'écho, pas de problème »*, poursuit-elle. Les professionnelles ne présentent pas aux femmes leur accompagnement comme « féministe ».

Pas la même place que les hommes

La lecture féministe des situations émerge plutôt naturellement, remarquent-elles. *« Lorsqu'elles arrivent, la plupart des dames sont conscientes d'être victimes d'injustices. Parce qu'elles subissent des violences, parce que Monsieur ne s'occupe ni des enfants ni de la maison, parce qu'elles n'ont pas été entendues par les forces de l'ordre ou la justice. Elles se rendent compte par elles-mêmes qu'elles n'occupent pas la même place dans la société que Monsieur »*, souligne Alicia Wallet.

« Cela les déculpabilise beaucoup »

Pour l'association, la perspective féministe permet aux femmes victimes de prendre conscience qu'elles ne sont pas les seules responsables de leurs difficultés.

« Cela les déculpabilise beaucoup, remarque Anaïs Juhé. Quand elles comprennent qu'elles vivent dans une société où des femmes subissent des inégalités depuis des siècles, elles se sentent moins seules. Elles se voient moins comme une personne faible ».

Cette étape est nécessaire, leur permet progressivement de comprendre qu'elles ont le potentiel pour reprendre leur vie en main.

Redonner du pouvoir d'agir

C'est là le deuxième pilier de l'intervention féministe : redonner aux femmes le pouvoir d'agir dont elles ont été privées. *« Le but de notre accompagnement est de rehausser leur estime d'elle-même, leur capacité d'affirmation, de les amener à s'émanciper »*, décrit Alicia Wallet. Via de l'insertion par l'emploi, des ateliers d'estime de soi, des stages, sorties, événements, la rédaction d'un fanzine. Mais aussi en respectant leur rythme.

« Parfois, on voudrait qu'elles quittent le domicile, déposent plainte, se revendiquent partie civile, reconnaît Anaïs Juhé. Mais la dame, pour une raison ou pour une autre, préfère travailler sur une séparation sans plainte ou même un retour au domicile. On l'accompagne dans ses choix. On l'aide à mettre en place des stratégies pour qu'elle voie que c'est elle qui tient les rênes de sa vie. »

Des citoyennes qui ont des droits

Les travailleuses sociales visent aussi à réinscrire les femmes dans la société, justement. En tant que citoyennes qui ont des droits. *« Sur le territoire, d'abord, pour qu'elles puissent être*

autonomes et se sentir légitimes à interpeller des partenaires et services publics quand elles seront prêtes », souligne Alicia Wallet.

L'association organise des groupes de discussion et ateliers pour aborder l'actualité et la politique. Les salarié.e.s accompagnent les femmes à réaliser banderoles et panneaux et à aller manifester. Tout cela en leur rappelant qu'elles ne peuvent pas toujours compter sur la société patriarcale : « *On les prépare au fait que la justice ne condamne pas toujours l'agresseur. On leur explique que si elles sont mal reçues dans un commissariat, elles peuvent pointer les dysfonctionnements* », poursuit la juriste.

Des formations sur les violences sexistes

C'est aussi parce que la société reste patriarcale que l'association a décidé de proposer des formations pour sensibiliser collectivités, forces de l'ordre et hôpitaux aux violences faites aux femmes et à l'égalité entre les femmes et les hommes. L'association n'a jamais été confrontée à des femmes accompagnées rejetant en bloc les principes féministes, remarquent les deux professionnelles. Notamment parce qu'elles n'assèment jamais de théories féministes en entretien.

« En revanche, en formation, il arrive que des personnes se crispent sur notre positionnement féministe », souligne Anaïs Juhé, qui s'est déjà vue traitée de « féminazie ». Alicia Wallet remarque que certains avocats des femmes victimes ne se servent pas des rapports sociaux que les professionnelles rédigent en disant que « ce ne serait pas opportun pour Madame ». « Il appartient au défenseur de Madame de décider », concède-t-elle.

Ne pas imposer ses urgences

Et le décalage entre le projet féministe d'autonomisation des femmes et la réalité de celles qui sont accueillies ? N'est-il pas frustrant ? « *Tout travailleur social connaît des limites et des frustrations. Le tout c'est de ne pas les faire porter à la dame. On n'est pas là pour leur imposer nos urgences ni nos besoins.* »

Faire émerger une société plus protectrice

Alicia Wallet trouve plutôt que leur place de travailleuses sociales féministes est pertinente pour faire avancer ensemble les droits individuels et collectifs : « *Chaque femme accueillie est une partie de la société. Chacune agit à son niveau pour faire émerger une société civile la plus à même de se protéger.* »

Pour elle, il est même important de faire comprendre aux femmes qu'une société ne se change pas du jour au lendemain : « *Mais ce n'est pas pour ça qu'il faut abandonner la lutte. C'est pareil pour leur situation personnelle.* »

CONTACT : Du côté des femmes, 21 avenue des Genottes 95800 Cergy, Tél. : 01 30 73 18 33 / site web : www.ducotedesfemmes.asso.fr

Pour aller plus loin

- *Les métiers de la cohésion sociale* », [avis](#) du Cese, juillet 2022.
- « *Je ne veux pas organiser les femmes. Travail social féministe et pouvoir d’agir* », d'Auréliine Cardoso, dans *Revue française des affaires sociales*, 2020.
- « *Former les travailleuses sociales et les travailleurs sociaux : une intervention féministe* », de Zoé Rollin et Véronique Bayer, dans *Nouvelles Questions Féministes*, volume 37, 2018.
- « *S'occuper des enfants, est-ce une question de genre ?* », de Stéphanie Boujut et Isabelle Frechon, dans *La prise en compte du genre en protection de l'enfance*, La documentation française, 2017.
- « *Sans garantie de mixité : Les sinueux chemins de l'égalité des sexes dans le travail social et la santé* », de Marie Anderfuhren et Sophie Rodari, IES Éditions, 2014.
- « *Femmes et travail social* », de Henri Pascal, dans *Histoire du travail social en France*, Presses de l'EHESP, 2014.
- Volume 32 n°2 de la revue *Nouvelles Questions féministes*, consacré au thème « *Travail social* », 2013.
- « *Les cadres dans le travail social : le déni du genre* », de Véronique Bayer, dans *Chef de service dans le secteur social et médico-social*, Dunod, 2013.
- « *Égalité de genre et travail social* », de Véréna Keller, Revue Quart Monde, 2013.
- *Des femmes et des hommes : un enjeu pour le social* , Empan n°65, 2007.
- « *Le travail social est-il féminin ?* » de Marc Bessin, dans *Le travail social en débat[s]*, La Découverte, 2005.